

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
 DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2017**

Date de convocation : 19/09/2017
 Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de présents : 15
 Nombre de votants : 16

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Ont signé au registre des délibérations : Mrs Mmes GODEFROY Rosiane, BAUD Bernard, POUGEARD Sophie, CHAUVIN Yannick, MILCENT Jean-Paul, BAUD Huguette, COUTON Jeannine, BAUDRY Yannick, JOUBERT Serge, ABU-AITA Maher, BESSEAU Martine, BILLET Sabine, BAREAU Vincent, HAMELIN Karine, BARBEREAU Vincent.

Absents : HADDAD Marie-Claude, VALIN Michel, BERNARD Béatrice, GUIBERT Florence, excusés.

Avait donné pouvoir : HADDAD Marie-Claude à GODEFROY Rosiane
 Mme HAMELIN Karine a été élue Secrétaire.

◆ Travaux de rénovation de la salle polyvalente sportive et construction de la salle polyvalente culturelle – avenants aux marchés de travaux en cours

Madame le Maire est autorisée à signer les avenants ci-après détaillés avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée « Rénovation de la salle polyvalente sportive et construction de la salle polyvalente culturelle »

Lot n° 4 : Charpente bois

Attributaire : CAILLAUD BOIS

Montant du marché initial H.T.	36 811.65 €
Avenant n° 1	629.18 €
Nouveau montant du marché H.T.	37 440.83 €

Objet : aménagement bois et PVC entrée vestiaires et ascenseur

Lot n° 15 : Peinture

Attributaire : GAUVRIT Jean-Luc

Montant du marché initial H.T.	33 441.03 €
Avenant n° 1	550.00 €
Avenant n°2	-390.99 €
Avenant n°3	950.00 €
Avenant n°4	1 539.00 €
Nouveau montant du marché H.T.	36 089.04 €

Objet : peinture au sol local rangement et SAS

Lot n° 17 : Electricité

Attributaire : SNGE

Montant du marché initial H.T.	95 000.00 €
Avenant n° 1	7 554.39 €
Avenant n°2	645.10 €
Avenant n°3	1 868.70 €
Avenant n°4	2 071.95 €
Nouveau montant du marché H.T.	107 140.14 €

Objet : câblage contrôle accès

Lot n° 20 : Equipements sportifs

Attributaire : NOUANSPORT

Montant du marché initial H.T.	13 639.82 €
Avenant n° 1	1 806.00 €
Nouveau montant du marché H.T.	15 445.82 €

Objet : dispositif réglable pour but basket

◆ **Réserve foncière**

Le conseil municipal a décidé de se porter acquéreur de la parcelle cadastrée AH n° 37p lot n° 2 du lotissement « La Maison Blanche » d'une superficie de 958 m2 au prix de 80 000 € net vendeur auprès de Mr et Mme BAUD domiciliés 145 route de Notre Dame 85300 LE PERRIER pour le projet de liaison douce au départ de la rue de Maison Blanche pour rejoindre l'impasse de la Durantelle ainsi que pour la construction de logements locatifs.

Maître MESMIN est chargé de la rédaction de l'acte authentique de vente et doit s'assurer que le projet communal est réalisable avant toute signature dudit acte.

Madame le Maire est autorisée à signer ledit acte ainsi que toutes les pièces administratives s'y afférant, à intervenir avec M. et Mme BAUD Bernard.

◆ **Tarifs assainissement**

Le tarif de la redevance assainissement à compter du 1^{er} janvier 2018 a été fixé comme suit :

Part de la collectivité H.T.	Désignation	Tarif 2018 en euros
Part fixe	Abonnement annuel	48,00 €
Part proportionnelle	N° 1 (0 à 40 m3)	2,00 €
	N° 2 (au delà de 41 m3)	2,25 €

◆ **Etude de production d'énergie à partir de sources renouvelables sur les bâtiments publics**

Le Conseil municipal a décidé :

-de verser au SyDEV une participation financière égale à 20% du coût réel hors taxe de l'étude réalisée pour l'installation d'une production solaire thermique sur le camping de la Maison Blanche, soit 2 070 EUR HT ;

-d'autoriser Madame le Maire à signer la convention entre la commune de LE PERRIER et le SyDEV relative aux modalités techniques et financières de réalisation de l'action « Etudes de production d'énergie à partir de sources renouvelables sur les bâtiments publics ».

◆ **Tarifs 2018 au camping municipal la Maison Blanche**

Les redevances journalières à percevoir au camping municipal de la Maison Blanche pour l'année 2018 ont été fixées comme suit :

Forfait par nuit de 12h à 12h	Tarifs nuitées du 16/06/2018 au 09/09/2018
FORFAIT DE BASE 1 à 2 personnes	18,20 €
FORFAIT 3 personnes	21,90 €
Branchement électrique 10 ampères	4,00 €
Personne supplémentaire	4,50 €
Enfant de moins de 7 ans	2,95 €
Animal domestique	3,00 €
Voiture supplémentaire	3,00 €
Véhicule utilitaire	3,50 €
Le visiteur 7 ans et +	4,00 €
Le visiteur enfant (- 7 ans)	3,00 €
Installation supplémentaire	5,00 €
Emplacement sans présence (du 01/07 au 31/08)	18,20 €
Taxe de séjour (par nuit et par personne de + de 18 ans)	0,22 €

- Du 16 juin au 12 juillet et du 25 août au 9 septembre :
 - remise de 10% pour un séjour de 7 nuits et plus
 - remise de 15% pour un séjour de 15 nuits et plus
- Du 16 juin au 31 juillet et du 25 août au 9 septembre :
 - remise de 10% pour les personnes en partenariat avec le camping (comité d'entreprise)
- Pour tout séjour consécutif de plus de 25 nuits pour une même famille
 - remise de 15%

Top Accueil camping-car	Tarif nuitée
Du 16 juin au 12 juillet – 17h30 à 10h	10.00 €
Du 17 août au 9 septembre – 17h30 à 10h	
Du 13 juillet au 16 août – 18h à 10 h	11.00 €
Branchement électrique	4.50 €
Forfait piscine 1 à 2 personnes	5.00 €

Location d'emplacement de 140 m2 pour mobil-home	Période d'occupation du 01/04/2018 au 31/10/2018 Garage mort du 01/11/2018 au 31/03/2019 Contrat annuel : 2 000,00 €
--	--

Tarifs divers :

- un jeton lave-linge : 5,00 €,
- un jeton sèche-linge : 2,50 €,
- une raquette de ping-pong : 4,00 €,
- une balle de ping-pong : 0,30 €,
- location de raquette par heure : 1,50 €

◆ **Dénomination des salles communales et fixation des tarifs 2018 de la salle culturelle**

Le Conseil municipal a dénommé :

- l'espace sportif et culturel 2, place des Loisirs « **Espace du Marô** »
- l'espace enfance jeunesse 21, place de la Mairie « **Espace des Libellules** »

Le conseil municipal a décidé de fixer à compter du 1^{er} février 2018, les tarifs de location de la salle culturelle comme suit :

Salles culturelle « Espace du Marô »	Tarifs 2018
Associations (billetterie ou vente)	200 € / journée
Particulier de la commune	400 € / journée
Particulier hors commune	500 € / journée

◆ Occupation des locaux de l'espace « enfance » pour utilisation du Relais d'Assistants Maternelles Intercommunal

Madame le Maire ou son représentant est autorisée à signer le renouvellement de la convention d'occupation des locaux du pôle enfance jeunesse (accueil périscolaire) à intervenir avec le président de la Communauté de Communes Océan Marais de Monts pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2017.

◆ Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et du service de l'assainissement

Le conseil municipal a décidé d'approuver les rapports annuels 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

◆ Solidarité pour les victimes de l'ouragan IRMA

Le conseil municipal a décidé d'accorder une subvention de 2 000 € aux îles françaises de Saint-Barthélemy et Saint Martin pour venir en aide aux sinistrés.